Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie

Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse

Band: 94 (1985)

Heft: 4

Rubrik: Pour et contre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NON MERCI

Cette année, un grand nombre de sections a refusé de vendre l'insigne de l'Appel Croix-Rouge. Pour en connaître la cause, nous leur avons téléphoné.
Que l'on n'ait pas l'impression que notre volonté est de monter les sections les unes contre les autres. Nous plaidons pour que la variété des opinions soit exprimée dans le journal, espérant montrer un chemin vers une meilleure compréhension mutuelle.

Controverse suisse allemande autour de l'insigne

«Un insigne pour la Croix-Rouge?»

Vente d'insignes

Désuet

«La vente d'insignes a passé de mode. Dans notre section, nous voulons offrir quelque chose d'utile pour le mois de mai. Nous avons choisi un assortiment d'objets profitables que nous vendrons dans des stands.»

Plus de bras sans les samaritains

«Durant trente années, nous avons organisé la collecte avec les samaritains. Quelques membres de notre bureau sont d'ailleurs samaritains. Nous ne sommes pas parvenus, dans le temps qui nous était imparti, à rassembler suffisamment de bénévoles pour la vente d'insignes.»

Les écoles ne collaborent plus

«Il est toujours plus difficile de compter sur les écoliers pour vendre les insignes. Nombreux sont les enseignants qui voient de la prétention dans le fait d'engager les jeunes pour des collectes d'argent.»

Nous voulons notre indépendance

«En tant que grande section, nous tenons à développer l'initiative individuelle. Nous savons que la population réagit négativement à la vente d'insignes.»

On manque de bénévoles

«Notre section s'étend sur plusieurs vallées. Nous ne disposons pas d'assez de bénévoles pour organiser correctement la vente d'insignes. Ceux qui nous aident sont déjà assez occupés par d'autres tâches de la Croix-Rouge suisse.» □

OUI, ET CE N'EST PAS TOUT!

Au cours des années précédentes, nous avons organisé la collecte de mai en collaboration avec les samaritains. Maintenant, et depuis que les deux organisations sont devenues partenaires, chaque organisation met sur pied sa propre collecte! Les samaritains en septembre et nous en mai.

Ce changement implique que nous cherchions une nouvelle voie et que nous mobilisions des forces qui organisent et mènent à bien la collecte de mai. C'est donc un nouveau début!

Informer

Nous tenions à ce que le fondateur de la Croix-Rouge, Henry Dunant, et que «ses idées» fassent l'objet d'un cours dans les écoles. A cette intention, nous avons envoyé à la direction de l'éducation cantonale ainsi qu'au conseil d'école de la ville et aux directeurs des écoles primaires de la région un projet de leçon et une brochure d'information présentant l'activité de la Croix-Rouge suisse, à quoi s'ajoutaient des feuillets d'information sur le travail de la section. Le tout accompagné d'une invitation à donner une leçon sur ce sujet aux écoliers. Du matériel supplémentaire, diapositives et littérature, était à disposition du maître.

La presse locale publiera une série d'informations et d'articles sur Henry Dunant et sur l'activité de notre section, une action qui d'ailleurs a déjà débuté puisque chaque semaine un compte rendu est publié présentant une activité de la section.

La radio locale «Munot» diffusera le 8 mai une émission sur Henry Dunant et la Croix-Rouge, une émission que nous réalisons nous-mêmes. A cette occasion, nos auditeurs pourront entendre à nouveau une composition mélodramatique que Hugo Küch avait écrite pour commémorer le 150e anniversaire d'Henry Dunant.

Vente d'insignes

Nous perpétuerons également la tradition de la vente d'insignes. A la demande que nous avons adressée aux directeurs d'écoles primaires d'autoriser la collaboration des élèves de 6e, quelques maîtres ont répondu par la négative. Mais des écoles d'autres communes ont accepté.

Cœurs d'argent

Cette action aura lieu dans les banques de notre région. On pourra se procurer ces «porte-monnaie» auprès des guichets.

Drapeaux Croix-Rouge

Pendant tout le mois de mai, chaque autobus de la ville de Schaffhouse arborera deux petits drapeaux de la Croix-Rouge.

Plusieurs commerces de la ville disposeront dans leur vitrine un drapeau Croix-Rouge assorti de matériel d'information.

Voilà en quelques mots comment nous allons conduire cette action de mai. Nous saisissons cette occasion pour informer activement, dans les limites de nos moyens, sur la Croix-Rouge et en particulier sur les activités de notre section. □

Hélène Bieler,
section de Schaffhouse